

La Société Scientifique de Médecine Générale reconnue comme Société « Royale » !

En 2018, la SSMG fêtait ses 50 ans. 2019, quant à elle, est l'année de la reconnaissance Royale ! La SSMG a été informée par le Roi que le titre de "Royal" lui était accordé. Ce titre n'est accordé qu'aux associations ayant prouvé cinquante années d'existence ininterrompue et agissant dans un but non mercantile. La SSMG est reconnaissante de ce titre qui entérine également la bonne gestion de l'association, sa vitalité, ses projets d'avenir. Elle l'affichera désormais avec fierté dans son nouveau logo.

50 ans de bons et loyaux services au service de la médecine générale récompensés par l'attribution par le Roi de l'autorisation d'utiliser le titre « Royal ». Tout a commencé en 1968 lorsque quelques médecins généralistes décidèrent de prendre en main leur enseignement continu et créèrent la Société Scientifique de Médecine Générale, plus connue aujourd'hui sous son acronyme SSMG. Son mandat ? **L'amélioration permanente de la qualité de la médecine générale à travers la formation médicale continue et la délivrance d'informations scientifiques validées.**

Dans la continuité des actions menées pour remplir cette ambition, la SSMG a créé deux pôles d'excellence: l'un dédié à l'enseignement et la formation continue des médecins généralistes, l'autre à la recherche. Le **pôle « Enseignement »** comptabilise près de **1000 formations** organisées **chaque année**. Pour n'en citer que quelques-unes dont le succès atteste de l'intérêt des médecins généralistes, évoquons les cours d'échographie clinique en médecine générale, les cours de sémiologie, etc... Enfin, afin de faciliter l'accès des médecins aux formations, la SSMG développe également des modules d'**e-learning**. En dehors de la formation et de l'information scientifique des médecins généralistes, la SSMG s'est ouverte aux **patients** en mettant à leur disposition des informations scientifiquement validées par des généralistes, à travers son site **mongeneraliste.be**.

Le **pôle « Recherche »**, quant à lui, dispose d'une équipe de chercheurs affectés à des recherches spécifiques telles que la compliance, l'obésité, la ménopause... Ces recherches sont financées grâce aux cotisations des médecins généralistes, membres GOLD, qui paient une cotisation majorée et permettent ainsi d'assurer **l'indépendance de la recherche** au sein de la SSMG.

La SSMG se distingue également par sa quinzaine de « **Cellules spécifiques** », groupes de travail constitués de médecins généralistes désireux d'investir une thématique qui les intéresse particulièrement. L'objectif de ces cellules est de présenter aux médecins généralistes une synthèse pointue des dernières avancées du domaine traité. Mentionnons par exemple les cellules « santé et sexualité », « santé et bien-être au travail », « personnes âgées », « échographie en médecine générale », « alcool », « violences », autant de thématiques porteuses auprès des médecins.

Quant aux **projets d'avenir**, la SSMG n'en manque pas ! Nous sommes aussi une **organisation tournée vers le futur** : développement de **nouveaux e-learnings**, **digitalisation** du paiement des formations et de la facturation, **veille** sur les technologies du futur et leur impact pour les médecins généralistes et leurs patients,...

A travers toutes ces actions, **notre objectif** reste identique : **apporter une aide concrète** aux médecins généralistes et développer des services spécifiquement dédiés à la profession en général et à ses **3200 membres** en particulier.

Quelques liens pour en savoir plus :

- ✓ Les cellules spécifiques : www.ssmg.be/cellules-specifiques/
- ✓ La recherche à la SSMG : www.ssmg.be/category/recherche/
- ✓ mongeneraliste.be : www.mongeneraliste.be/

Contact Presse :

Dr Thomas Orban - Président
0475/90.29.26 - thomas.orban@ssmg.be
www.ssmg.be

Quelques-unes des principales étapes qui ont émaillé cinquante années d'histoire de la SSMG!

- ✓ 1974 : la SSMG est officiellement reconnue comme organisation scientifique délivrant un enseignement comptant pour les crédits d'heure nécessaires à l'obtention de l'agrément du médecin généraliste au titre de médecin spécialiste.
- ✓ 1978 : parution du premier numéro de la Revue de Médecine Générale (RMG).
- ✓ 1984 : création de l'Institut de Formation Continue, de l'Institut de Médecine Préventive et des Dodécagroupes, l'un des fleurons de la SSMG en matière de formation médicale continue. Il s'agit de petits groupes d'une douzaine de médecins généralistes se réunissant environ dix fois par an pour aborder un sujet axé sur leur pratique.
- ✓ 1994 : la SSMG devient structure accréditante.
- ✓ 2009 : création de la SSM-J, la petite sœur de la SSMG destinée aux jeunes médecins généralistes.
- ✓ 2010 : refonte en 2 pôles d'excellence Enseignement et Recherche, de 2 instituts initialement créés en 1997, Recherche et Evaluation, Informatique et télématique médicale.
- ✓ 2018 : création du Collège de Médecine Générale francophone de Belgique (CMG) dont l'objectif est de fédérer les acteurs de la médecine générale et promouvoir les intérêts de la médecine générale auprès des pouvoirs publics, du grand public et des médias.
- ✓ 2019 : la SSMG devient Société Royale.